



**Programme de Coopération Belgique-
Sénégal**

RAPPORT BASELINE

Intervention 4 «Tàggat»/Pilier 3

Sénégal

Table des matières

Acronymes	3
1. Fiche d'intervention	4
2. Introduction	5
3. Cadre de monitoring final	6
3.1 Logique d'intervention.....	6
3.2 La matrice de monitoring.....	10
3.3 Plan de gestion des risques.....	15
3.4 Planification opérationnelle.....	16
3.5 Stratégie de mise en œuvre.....	16
3.6 Mécanismes de suivi-évaluation.....	17
4. Annexes	21
4.1. Cadre de résultats révisé de l'intervention Tàggat	21
4.2. Formulaire d'indicateurs	24
4.3. Liste des acteurs impliqués dans le processus Baseline.	34
4.4. Bibliographie	34
4.5. Liste des études complémentaires	34

Acronymes

ADIE	Agence de l'Informatique de l'Etat
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ANAM	Agence Nationale des Affaires Maritimes
APEC	Anterwerp/Flanders port training centre
CAP	Connaissances Attitudes et Pratiques
CMU	Couverture Maladie Universelle
COFIL	Comité de Pilotage
DCEF	Direction de la Coopération Economique et Financière
DEEG	Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre
DGPPE	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
Enabel	Agence belge de développement
ENES	Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal
ETR	End Term Review
HASSMAR	Haute autorité de la coordination de la sûreté maritime et de la protection de l'environnement marin
M&E	Monitoring et évaluation
MFFG	Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre
MTR	Mid Term Review
ODD	Objectif de Développement Durable
PAREE	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises
UVS	Université Virtuelle du Sénégal

1. Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Formations, Etudes et Expertises « Tàggat »
Code de l'intervention	SEN1803611
Localisation	Sine-Saloum : Régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine
Budget total	4 500 000 Euros
Institution partenaire	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
Date de début de la Convention spécifique	15 Juillet 2019
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	01 Septembre 2019
Date prévue de fin d'exécution	14 Juillet 2024
Date de fin de la Convention spécifique	14 Juillet 2024
Groupes cibles	Les ressources humaines des institutions, organisations et entreprises ciblées dans le portefeuille pays
Impact¹	Contribuer au développement socioéconomique inclusif et durable principalement dans le Sine-Saloum
Outcome	Les performances des parties prenantes du Portefeuille sont renforcées en phase avec les opportunités sociales et économique dans le pôle territoire du Sine Saloum
Outputs	Output 1 : Les compétences des ressources humaines des acteurs du Portefeuille sont renforcées
	Output 2 : Les compétences managériales et opérationnelles des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar sont renforcées
	Output 3 : Les acteurs du Portefeuille bénéficient d'expertises et d'études stratégiques
Année couverte par le rapport	2019

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

2. Introduction

L'intervention 4 « Formations, Etudes et Expertises » du Pilier 3 dénommée « Tàggat » a pour ambition le développement des ressources humaines en contribution à la croissance économique et sociale, durable et inclusive, dans une approche basée sur les droits humains avec une priorisation des activités liées au numérique comme levier d'innovation.

Les formations, les études et les expertises mises en œuvre par cette intervention devront avoir une valeur complémentaire et additionnelle par rapport aux appuis prévus dans les autres interventions du Programme de coopération Sénégal-Belgique 2019-2023.

D'un budget de 4 500 000 Euros, elle intervient dans le Sine-Saloum, à savoir les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine.

Conformément aux lignes directrices définies par Enabel en matière de monitoring et revue des résultats (MoRe Results), un rapport Baseline doit être produit par chaque intervention dans un cadre participatif et soumis à l'approbation du Comité de Pilotage.

La baseline ou « ligne de base » constitue le lien entre la formulation et la mise en œuvre de l'intervention. Il consiste à préparer l'intervention en vue de sa mise en œuvre, de manière à ce que toutes les parties prenantes aient la même compréhension du processus de changement à mettre en œuvre (et de la manière d'y parvenir), qu'il soit possible de mesurer les progrès dans le changement par rapport à la situation de départ, que les risques soient identifiés et pris en compte dans la stratégie de mise en œuvre et/ou qu'ils soient gérés de façon adéquate.

Compte tenu de la spécificité de l'intervention Tàggat, il a été proposé de procéder à une baseline « roulante ». Il s'agira de constituer la baseline de Tàggat au rythme de la réalisation des activités de formation, études et expertises, soit tout au long de l'intervention. En effet, à chaque activité de formation, d'étude ou d'expertise, un nouveau processus de changement est initié, la situation de référence sera donc mesurée au démarrage de chaque nouveau processus de changement.

Le présent Rapport Baseline constitue le produit final d'un processus baseline qui a été mis en œuvre par l'équipe de l'intervention Tàggat.

Les grandes lignes de la démarche suivie se résument comme suit :

- Analyse de l'intervention par une relecture du document de portefeuille ;
- Revue du cadre logique avec l'équipe d'intervention ;
- Elaboration du plan de gestion des risques sur la base de la revue des risques identifiés et de l'affinement des mesures d'atténuation formulées dans le document de portefeuille
- Tenue d'un atelier Théorie du changement de Tàggat le 03/03/2020 avec les principaux partenaires techniques. Celui-ci a permis de :
 - ✓ Clarifier la logique d'intervention ;
 - ✓ Identifier les principaux acteurs et décrire comment ils vont contribuer au changement ;
 - ✓ Définir les conditions qui doivent être réunies pour qu'un changement soit possible dans le contexte de l'intervention ;
 - ✓ Harmoniser la compréhension de l'équipe d'intervention et des partenaires techniques sur la manière dont le changement sera facilité lors de la mise en œuvre de l'intervention ;
 - ✓ Expliciter la théorie du changement de Tàggat.
- Elaboration des fiches des indicateurs et de la matrice de monitoring des résultats

Dans la mise en œuvre de cette démarche plusieurs séances de travail ont été tenues entre l'équipe d'intervention Tàggat et l'expert suivi évaluation.

Le rapport Baseline est donc la résultante de tout ce processus.

Ce rapport répond aussi à une double exigence du document de portefeuille au cours de la phase de démarrage de l'intervention Tàggat « Formations, Etudes et Expertises » à savoir :

(i) la mise en place d'un cadre de suivi et évaluation axé sur les résultats et (ii) l'établissement d'une situation de référence des indicateurs. Il est structuré en cinq grands chapitres :

1. Cadre de monitoring final
2. Plan de gestion des risques
3. Planification opérationnelle
4. Stratégie de mise en œuvre
5. Mécanismes de suivi -évaluation

3. Cadre de monitoring final

3.1 Logique d'intervention

La logique d'intervention de Tàggat a été mieux clarifiée lors de l'atelier sur la théorie du changement qui a vu la participation des acteurs principaux de l'intervention. Elle est présentée ci-après :

L'intervention 4 « Formations, Etudes et Expertises » du Pilier 3 dénommée **Tàggat** a pour ambition le développement des ressources humaines en contribution à la croissance économique et sociale, durable et inclusive, dans une approche basée sur les droits humains avec une priorisation des activités liées au numérique comme levier d'innovation.

Les **formations, les études et les expertises** mises en œuvre par cette intervention devront avoir une valeur complémentaire et additionnelle par rapport aux appuis prévus dans les autres interventions du Programme de coopération Sénégal-Belgique 2019-2023.

L'intervention permet aussi, par des formations, des études et la mise à disposition d'expertises ponctuelles d'explorer de nouvelles pistes d'appui au développement envisagées en cours d'exécution du Portefeuille afin de pouvoir ajuster au mieux la contribution de la Belgique à la croissance économique et sociale durable visée.

A cet effet, l'intervention réalisera des formations au profit des agents de l'Etat concernés par les interventions 1,2 et 3. Elle assurera le suivi genre/numérique au niveau des ODD et la formation en compétences numériques de base pour les femmes défavorisées. Une participation à des séminaires ou événements dans la région liés aux thèmes de la coopération belge est également prévue. L'intervention Tàggat, procédera par ailleurs à l'octroi de Bourses d'études au Sénégal et en Belgique et organisera des voyages d'échanges ou d'études au profit d'agents de l'Etat. La mise en œuvre de ces activités conduira à des changements intermédiaires qui contribueront à la réalisation du **résultat 1** à savoir « *Les compétences des ressources humaines des acteurs du Portefeuille sont renforcées* ».

Ces changements intermédiaires sont les suivants :

- Les acteurs du portefeuille ont acquis de nouvelles connaissances
- Des indicateurs genre/ numérique sont déterminés avec les acteurs de suivi du numérique et implémentés
- Les connaissances en TIC des groupes vulnérables sont améliorées considérablement
- Des échanges et des partenariats entre l'UVS et les universités Belges sont effectifs
- De nouveaux modules de formation sont créés et scénarisés

En vue de la réalisation du **résultat 2** « *Les compétences managériales et opérationnelles des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar sont renforcées* », l'intervention réalisera des formations au profit des acteurs portuaires. Elle organisera et facilitera pour les acteurs du pôle portuaire du Sine-Saloum des échanges et partenariats en matière de logistique multimodale et exploitation portuaire avec les acteurs du Port d'Anvers, de Liège et de Bruxelles. Elle procédera également au renforcement des compétences du

personnel de HASSMAR. La mise en œuvre de ces activités induira les changements intermédiaires suivants :

- L'offre de formation portuaire est améliorée ;
- Des partenariats entre ANAM & ports Belges sont établis ;
- Des échanges entre ANAM & ports Belges sont établis ;
- Le partage de bonnes pratiques est effectif entre ports Sine-Saloum et ports Belges.

L'intervention Tàggat appuiera la réalisation d'études basées sur des demandes ainsi que des études intégrées avec d'autres acteurs belges ciblées sur les risques environnementaux au Sine Saloum. Elle facilitera et appuiera en outre la mise à disposition d'une expertise basée sur des demandes.

Par ailleurs une expertise spécifique sera mobilisée pour l'appui à la stratégie de gestion de l'eau (DGPRE) ainsi qu'une expertise internationale pour l'adaptation de la politique nationale CMU. Des Etudes économiques seront également conduites pour accompagner des investissements. La mise en œuvre de ces activités permettra la réalisation du **résultat 3** « *Les acteurs du Portefeuille bénéficient d'expertises et d'études stratégiques* »

La réalisation de ce résultat passera par les changements intermédiaires suivants :

- L'état des lieux des services de transports fluvio-maritimes et des ports dans la zone Sine-Saloum est établi
- La stratégie de développement des transports fluvio-maritimes et des ports est définie pour le pôle Sine-Saloum
- Une contribution à la participation nationale et internationale des acteurs de l'eau au 9ème FME est effective
- Des filières innovantes sont identifiées et leur implantation dans le Sine-Saloum étudiée
- Une contribution sur la révision de la stratégie nationale CMU est effective

La réalisation de ces trois résultats contribuera à l'atteinte de l'outcome à savoir : « Les performances des parties prenantes du Portefeuille sont renforcées en phase avec les opportunités sociales et économiques dans le pôle territoire du Sine-Saloum ».

Le passage de ces résultats à l'outcome se fera par le biais des changements intermédiaires suivants :

- Les acteurs du portefeuille mettent en pratique les connaissances et compétences acquises
- Des données désagrégées genre/numérique sont disponibles
- Les modules de formation des cibles sont déroulés et implémentés
- Les pratiques portuaires de la zone Sine-Saloum sont modernisées
- L'offre de services des transports fluvio-maritimes et des ports est renforcée dans le Sine-Saloum
- Des investissements portant sur les filières innovantes sont réalisés par les secteurs privés Belge et Sénégalais
- Les acteurs du portefeuille mettent en œuvre les bonnes pratiques/ recommandations issues des études et expertises

L'atteinte de l'outcome permettra à l'intervention de contribuer au développement socioéconomique inclusif et durable principalement dans le Sine-Saloum. Ceci passera par les changements intermédiaires suivants :

- La qualité de la prise en charge en santé de la reproduction est améliorée ;
- La participation socio-professionnelle des groupes vulnérables est améliorée ;
- Les pratiques socio-culturelles déterminant les VSBG sont réduites ;
- Le parc agroindustriel de Kaolack et les sous-modules sont fonctionnels.

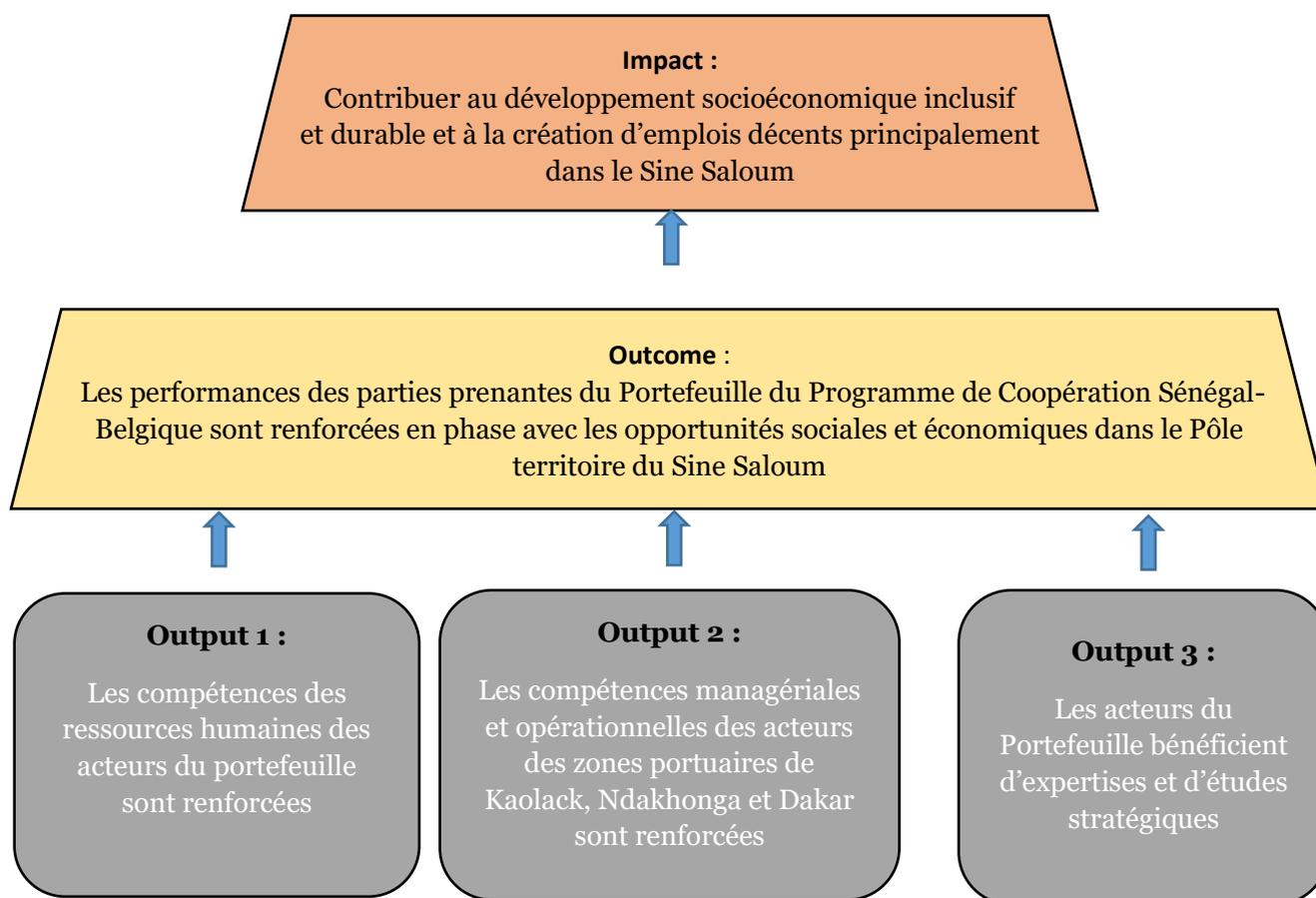
Bénéficiaires

Les **bénéficiaires finaux** de Tàggat sont les populations de la zone d'intervention du Programme de coopération Sénégal-Belge 2019 – 2023, à savoir le Pôle Sine Saloum (régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine).

Les **bénéficiaires intermédiaires** sont prioritairement mais non exclusivement, les parties prenantes intervenant dans le pôle territoire du Sine Saloum. Les parties prenantes à Dakar seront ciblées en fonction de leurs responsabilités au niveau national, important bien évidemment aussi pour le Sine Saloum ou en fonction de leur expertise nécessaire (par exemple portuaire) au développement économique et social, inclusif et durable du pôle territoire du Sine Saloum.

L'intervention cible donc principalement les ressources humaines des institutions, organisations et entreprises sénégalaises ayant un lien avec le Programme de coopération d'une part comme détenteurs de droits (jeunes entrepreneurs, citoyens et en particuliers les femmes) et d'autre part comme porteurs d'obligations (pourvoyeurs de services ou d'expertises, autorités ayant un mandat de régulation, ...).

Schéma de la logique d'intervention de Tàggat



Analyse des indicateurs et changements intervenus

La logique d'ensemble de l'intervention Tàggat n'a pas changé par rapport au document de portefeuille au cours du processus baseline. Toutefois, quelques changements ont été apportés au niveau de certains indicateurs, valeurs de références ou valeurs cibles. Ce travail de revue a conduit au cadre de résultats révisé présenté en annexe 4.1.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des modifications qui ont été apportées :

Modifications apportées	
D'autres sources de vérification ont été rajoutées pour l'indicateur I1Oc	Rapports des prestataires Rapports des partenaires
Une valeur cible a été définie pour l'indicateur I2Oc	50%
Les valeurs cibles de l'indicateur I1OP1 ont été mieux définies et les sources de vérification revues	Thématiques : Entrepreneuriat et emploi : 100 dont 33 femmes Santé reproductive : 400 dont 132 femmes Genre/numérique : 800 dont 720 femmes
L'indicateur « pourcentage des apprenants ayant amélioré le degré de savoir et de savoir-faire à la fin de la formation » a été éclaté en 2 indicateurs, une valeur cible définie pour chacun d'entre eux et les sources de vérification mieux définies.	I2Op1 : Pourcentage des apprenants ayant amélioré le degré de savoir à la fin de la formation Valeur cible I2OP1 : 80% I3Op1 : Pourcentage des apprenants ayant amélioré leur degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement Valeur cible I3OP1 : 70%
L'indicateur pourcentage des apprenants ayant amélioré le degré de savoir et de savoir-faire à la fin de la formation a été éclaté en 2 indicateurs ; leurs libellés mieux spécifiés pour éviter toute similitude avec les indicateurs I2OP1 et I3Op1 ; une valeur cible définie pour chacun d'entre eux et les sources de vérification mieux définies.	I2Op2 : Pourcentage des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré le degré de savoir à la fin de la formation Valeur cible I2Op2 : 80% I3Op2 : Pourcentage des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré le degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement Valeur cible I3Op2 : 70%

3.2 La matrice de monitoring

Le présent chapitre décrit, par niveau, la manière dont l'intervention assurera le monitoring de ses résultats. Il propose un système de monitoring réaliste et opérationnel.

Niveau de l'impact

Résultats /Indicateurs	Valeur Baseline		Année	Valeur cible finale	Valeurs cibles Année 1	Valeurs cibles Année 2	Valeurs cibles Année 3	Valeurs cibles Année 4	Valeurs cibles Année 5	Unité de mesure	Source de vérification	Méthode de collecte	Fréquence de collecte	Fréquence Cible	Mesures de début-fin	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
	Réelle																
IMPACT : Contribuer au développement socioéconomique inclusif et durable principalement dans le Sine-Saloum																	
Taux de prévalence de la pauvreté monétaire	National	46,7%	2011	Non définie	Pas de valeurs cibles intermédiaires, l'analyse des valeurs obtenues se fera en lien avec la valeur cible finale fixée				Personne	Rapport d'Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal	Exploitation du rapport	1 fois	1 fois	-	Expert S&E	Expert S&E	
	Fatick	67,8%															
	Kaolack	61,7%															
	Kaffrine	63,8%															
Index d'inégalité de genre	National	0,521	2018	Non définie	Pas de valeurs cibles intermédiaires, l'analyse des valeurs obtenues se fera en lien avec la valeur cible finale fixée				Personne	Rapport annuel de la Direction de l'équité et de l'égalité genre (MFFG)	Exploitation de la DEEG du MFFG	Annuelle	1 fois	30 Juin 2020 ; 31 Mars 2024	Expert S&E	Expert S&E	
	Fatick	ND															
	Kaolack	ND															
	Kaffrine	ND															
Proportion de la population NEET	National	35,9%	2018	-	Pas de valeurs cibles intermédiaires, l'analyse des valeurs obtenues se fera en lien avec la valeur cible finale fixée				Personne	Rapport LINC-CRES/UCAD	Exploitation du rapport	1 fois	1 fois	-	Expert S&E	Expert S&E	
	Fatick	32,16%		31,86%													
	Kaolack	33,79%		33,2%													
	Kaffrine	25,9%		25,6%													
Taux combiné du chômage et du sous-emploi	Nationale	32,44%	2015		Pas de valeurs cibles intermédiaires, l'analyse des valeurs obtenues se fera en lien avec la valeur cible finale fixée				Personne	Rapport ENES ANSD	Exploitation du rapport ENES de l'ANSD	1 fois	1 fois	-	Expert S&E	Expert S&E	
	Fatick	26,17%															
	Kaolack	38,77%															
	Kaffrine	21,02%															

Chacune des interventions du programme de coopération bilatéral Sénégal -Belge 2019-2023 va contribuer à l'impact. Les indicateurs qui y sont rattachés sont donc partagés par les différentes interventions. C'est pourquoi le suivi de ces indicateurs se fera au niveau Portefeuille et assuré par l'expert suivi évaluation. L'option a été prise de s'aligner sur le système national de statistiques dans le cadre de la mesure de ces indicateurs. A cet effet, la source principale de données sera l'ANSD. Vu le rythme de productions des rapports ESPS et ENES par l'ANSD, les indicateurs ne seront mesurés qu'une seule fois, à savoir à la fin de l'intervention.

Par ailleurs, le rapport annuel de la DEEG du MFFG sera exploité pour renseigner la valeur obtenue par l'indice d'inégalité de genre. Face à la non-disponibilité de données désagrégées de cet indicateur par région, ce sera la valeur au niveau national qui sera considérée.

Niveau de l'outcome

Résultats /Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur cible finale	Valeurs cibles Année 1 ²	Valeurs cibles Année 2	Valeurs cibles Année 3	Valeurs cibles Année 4	Valeurs cibles Année 5	Unité de mesure	Source de vérification	Méthode de collecte	Fréquence de collecte	Fréquence Cible	Mesures de début-fin	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation	
			Réelle													
OUTCOME : Les performances des parties prenantes du Portefeuille sont renforcées en phase avec les opportunités sociales et économique dans le pôle territoire du Sine Saloum																
Pourcentage des personnes formées démontrant un changement de comportement, dans l'exercice de leurs fonctions/mandats	Fatick	0%	75%	NA	75%	75%	75%	75%	Personnes	Rapport des prestataires Rapports des partenaires (ADIE ; UVS ; APEC (port d'Anvers)) Etude CAP "Connaissances, Attitudes, Pratiques" de 2020, 2022 et 2024 (en collaboration Interventions 1, 2 et 3)	Exploitation des rapports des prestataires, partenaires et des études CAP	Semestrielle	Annuelle	30 Juin 2021 ; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Corine NIOX/ IM
	Kaolack	0%														
	Kaffrine	0%														
	Autres régions	0%														
Pourcentage d'organisations partenaires démontrant d'une performance améliorée	Fatick	0%	50%	Pas de valeurs cibles intermédiaires, l'analyse des valeurs obtenues se fera en lien avec la valeur cible finale fixée				Unité	Etude CAP 'Connaissances, Attitudes, Pratiques' de 2020, 2022 et 2024	Exploitation des rapports d'étude CAP	3 fois	1 fois	30 Juin 2021 ; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Corine NIOX/ IM	
	Kaolack	0%														
	Kaffrine	0%														
	Autres régions	0%														

Un système de suivi régulier des conventions de subsides et de suivi des prestataires sera mis en place. Une check-list sera également faite pour s'assurer de la disponibilité des données dans les rapports. Une agrégation des données collectées se fera au sein de l'intervention pour renseigner des valeurs obtenues par les indicateurs.

Les études CAP, permettront dans un premier temps de disposer de la situation en termes de connaissances, attitudes et pratiques. Dans un second temps elles permettront de mesurer les progrès accomplis.

² L'année couvre la période du 15 Juillet de l'année n-1 au 14 Juillet de l'année n

Niveau de l'output

Résultats /Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur cible finale	Valeurs cibles Année 1 ³	Valeurs cibles Année 2	Valeurs cibles Année 3	Valeurs cibles Année 4	Valeurs cibles Année 5	Unité de mesure	Source de vérification	Méthode de collecte	Fréquence de collecte	Fréquence Cible	Mesures de début-fin	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation	
			Réelle													
OUTPUT 1 : Les compétences des ressources humaines des acteurs du Portefeuille sont renforcées																
Nombre de personnes formées (H/F) par secteur ou thématique	Entreprenariat et emploi	0	100 dont 33 F	0	10	30	50	10	Personnes	Rapports des prestataires et partenaires	Exploitation des rapports	Trimestrielle	Annuelle	31 Mars 2021; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Exp IF/DRH
	Santé reproductive	0	400 dont 132 F	0	50	100	200	50								
	Genre/numérique	0	800 dont 720 F	0	100	300	300	100								
Pourcentage des apprenants ayant amélioré le degré de savoir à la fin de la formation	Désagrégation H, F sur les valeurs obtenues et non sur les valeurs cibles	0%	80%	NA	80%	80%	80%	80%	Personnes	Rapports de formation	Exploitation des rapports de formation	Trimestrielle	Annuelle	31 Mars 2021 ; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Exp IF/DRH
Pourcentage des apprenants ayant amélioré le degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement	Entreprenariat et emploi	0%	70%	NA	40%	70%	70%	70%	Personnes	Rapport de coaching/accompagnement des partenaires et prestataires	Exploitation des rapports	Trimestrielle	Annuelle	30 Juin 2021 ; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Exp IF/DRH
	Santé reproductive	0%														
	Genre/numérique	0%														

Pour assurer une disponibilité des données, les canevas de rapportage des prestataires et partenaires qui seront proposés vont prendre en compte le renseignement des données liées à cet indicateur et selon les critères de désagrégation définies.

Les prestataires et partenaires devront annexer systématiquement les fiches d'évaluation du savoir et savoir-faire des apprenants à chaque rapport de formation ou coaching/accompagnement.

Par ailleurs, un système de suivi trimestriel des conventions de subsides et de suivi des prestataires sera mis en place afin de s'assurer de la fourniture des données dans les délais et suivant la qualité requise.

Les données collectées seront agrégées au niveau de l'équipe d'intervention, leur consolidation permettra de renseigner des valeurs obtenues par chacun des indicateurs.

³ L'année couvre la période du 15 Juillet de l'année n-1 au 14 Juillet de l'année n

Résultats /Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur cible finale	Valeurs cibles Année 1	Valeurs cibles Année 2	Valeurs cibles Année 3	Valeurs cibles Année 4	Valeurs cibles Année 5	Unité de mesure	Source de vérification	Méthode de collecte	Fréquence de collecte	Fréquence Cible	Mesures de début-fin	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation	
											Réelle					
OUTPUT 2 : Les compétences managériales et opérationnelles des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar sont renforcées																
Nombre de cadres et de collaborateurs (H/F) des acteurs portuaires formés dans des thèmes liés à la gestion portuaire	Kaolack	0	360	0	15	100	200	45	Personnes	Rapports de formation	Exploitation des rapports de formation	Trimestrielle	Annuelle	31 Mars 2021 ; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Exp IF/DRH
	Ndakhonga	0														
	Dakar	0														
Pourcentage des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré leur degré de savoir à la fin de la formation	Kaolack	0%	80%	NA	80%	80%	80%	80%	Personnes	Rapports de formation	Exploitation des rapports de formation	Trimestrielle	Annuelle	31 Mars 2021 ; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Exp IF/DRH
	Ndakhonga	0%														
	Dakar	0%														
Pourcentage des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré le degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement	Kaolack	0%	70%	NA	40%	70%	70%	70%	Personnes	Rapport de coaching/ accompagnement des partenaires et prestataires	Exploitation des rapports de coaching/accompagnement des partenaires et prestataires	Trimestrielle	Annuelle	30 Juin 2021 ; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Exp IF/DRH
	Ndakhonga	0%														
	Dakar	0%														

Commentaires : Idem output 1

Résultats /Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur cible finale	Valeurs cibles Année 1	Valeurs cibles Année 2	Valeurs cibles Année 3	Valeurs cibles Année 4	Valeurs cibles Année 5	Unité de mesure	Source de vérification	Méthode de collecte	Fréquence de collecte	Fréquence Cible	Mesures de début-fin	Responsable de la collecte de données	Responsable de la consolidation
											Réelle				
OUTPUT 3 : Les acteurs du Portefeuille bénéficiant d'expertises et d'études stratégiques															
Taux des études réalisées dans le cadre du développement économique qui ont connu une suite sous forme de nouveaux engagements de capitaux privés pour réaliser des investissements concrets	Fatick	0%	75%	Pas de valeurs cibles intermédiaires, l'analyse des valeurs obtenues se fera en lien avec la valeur cible finale fixée				Unité	PV de restitution de l'Etude (sondage à la fin de restitution de chaque Etude)	Exploitation des PV de restitution	Annuelle	1 fois	30 Juin 2021 ; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Exp IF/DRH
	Kaolack	0%													
	Kaffrine	0%													
Taux de satisfaction des demandeurs des expertises au regard des atteintes des objectifs fixés dans les termes de référence	Pas de désagrégation	98% (Expériences antérieures d'Enabel)	99%	Pas de valeurs cibles intermédiaires, l'analyse des valeurs obtenues se fera en lien avec la valeur cible finale fixée				Unité	Rapport de fin de mission co-signé par demandeur et expert et validé par RR + grille d'évaluation annuelle	Exploitation de la grille d'évaluation	Annuelle	1 fois	30 Juin 2021 ; 31 Mars 2024	Exp IF/DRH	Exp IF/DRH

Afin de garantir la disponibilité des données permettant de renseigner les valeurs obtenues par ces différents indicateurs, un suivi post étude devra être fait pour s'enquérir des engagements de capitaux privés effectifs pour réaliser des investissements concrets suite aux études.

Les offres techniques des prestataires doivent intégrer une grille d'évaluation de la satisfaction des demandeurs par rapport à l'expertise proposée.

Les grilles d'évaluation cosignées doivent être systématiquement intégrées aux rapports annuels produits par les experts.

Un dispositif de suivi interne va synthétiser les données afin de fournir annuellement la valeur obtenue par ces indicateurs.

3.3 Plan de gestion des risques

Le présent chapitre décrit, par niveau, la manière dont l'intervention gèrera ses risques. Il propose un plan de gestion des risques réaliste et opérationnel.

PILIER 3 : RENFORCEMENT DE COMPETENCES									
Intervention 4 : Formations, Etudes et Expertises									
Identification des risques			Analyse des risques				Traitement des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Niveau du cadre logique	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite
Dégradation de la sécurité	15-07-2019	Développement	Outcome	Faible	Haute	Moyen	N/A		
Coordination insuffisante dans le contexte de multiplicité d'acteurs prévus dans le PSE	15-07-2019	Opérationnel	Outcome	Moyen	Moyen	Moyen	Participation au groupe technique sous-secteur de l'enseignement technique et la formation professionnelle ;	IM	Continu
							Identification optimale des bénéficiaires		Juin 2020
Les ressources humaines travaillant dans des conditions non optimales, n'appliquent pas les nouveaux « savoir et savoir-faire »	15-07-2019	Opérationnel	Outcome	Moyen	Moyen	Moyen	Mise en œuvre d'une démarche "qualité" : Identification des conditions de travail nécessaires à l'application du savoir et du savoir-faire pour formation, étude et expertise à réaliser ;	Exp IF/DRH	Continu
							Une évaluation des conditions de travail, des RH à renforcer ; Un suivi de la présence de conditions optimales dans l'application des nouveaux "savoir" et "savoir faire"		
Demandes d'appui qui ne reflètent pas les besoins réels	15-07-2019	Opérationnel	Outcome	Haute	Haut	Très élevé	Appui dans l'analyse des besoins de formations et exigences de ne financer que la formation des candidatures adaptées. Des critères clairs de sélection seront élaborés et suivis.	Exp IF/DRH	Continu
Transfert limité des acquis de la formation sur le lieu du travail	15-07-2019	Opérationnel	Output 1	Haute	Haut	Très élevé	Démarche Qualité : Mise en place d'un système de suivi du transfert des acquis (protocoles)	Exp IF/DRH	Continu
Intérêts corporatistes ou particuliers qui freinent l'efficacité de la mise en œuvre	15-07-2019	Opérationnel	Output 1	Moyen	Haut	Haut	Analyses 'politico-économiques' ad hoc avant la fixation des plans d'action	IM	Continu
La défection/désertion des ressources humaines formées	15-07-2019	Opérationnel	Output 1	Moyen	Moyen	Moyen	Formation de suffisamment de personnes afin d'avoir une masse critique de ressources humaines dans les organisations ciblées malgré le turn-over de personnel.	Exp IF/DRH	Continu
Investissements indispensables au développement portuaire au Sine Saloum non effectifs à court terme	15-07-2019	Opérationnel	Output 2	Faible	Moyen	Moyen	Suivi effectué par le pilier 1	IM	
Transfert limité des acquis de la formation sur le lieu du travail	15-07-2019	Opérationnel	Output 2	Haute	Haut	Très élevé	Démarche Qualité : Mise en place d'un système de suivi du transfert des acquis (protocoles)	Exp IF/DRH	Continu
La défection/désertion des ressources humaines formées	15-07-2019	Opérationnel	Output 2	Moyen	Moyen	Moyen	Formation de suffisamment de personnes afin d'avoir une masse critique de ressources humaines dans les organisations ciblées malgré le turn-over de personnel	Exp IF/DRH	Continu
Les recommandations ou conclusions des études faites ne sont pas prises en compte	15-07-2019	Opérationnel	Output 3	Haute	Moyen	Haut	Démarche Qualité pour chaque études et expertises avec suivi de la prise en compte des résultats / recommandations des études et expertises	IM	Continu

3.4 Planification opérationnelle

Cf. Pilot

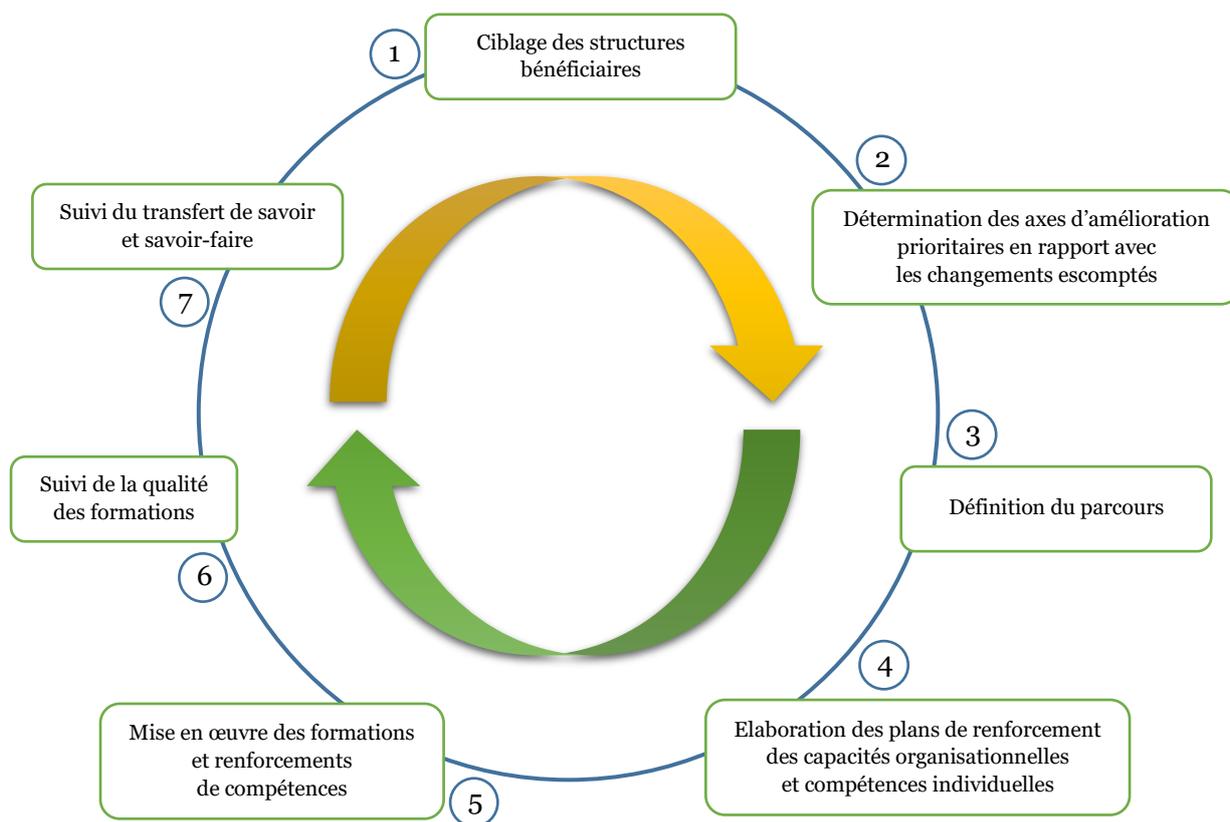
3.5 Stratégie de mise en œuvre

Pour chaque formation, étude et expertise, réalisée, une démarche « Qualité » sera mise en œuvre afin de garantir l'application et/ou le transfert par les ressources humaines renforcées, du « savoir » et/ou du « savoir-faire ».

Dans le cadre de cette démarche « un parcours » sera à définir avec le bénéficiaire (dans le cas d'une formation) ou les structures bénéficiaires (dans le cas d'études et/ou d'expertises). Ce parcours définira, entre autres :

- les conditions nécessaires à l'application / au transfert du « savoir » et/ou du « savoir-faire » ;
- la manière et les moyens qui seront utilisés pour l'application / le transfert du « savoir » et du « savoir-faire » ;
- le suivi qui sera effectué pour mesurer le niveau d'application / de transfert du « savoir » et du « savoir-faire ».

Le schéma ci-dessous illustre, dans le cas des formations, le processus allant du ciblage jusqu'au suivi du transfert de savoir et de savoir-faire



Cette démarche qualité sera plus développée dans un document spécifique.

Nous pouvons toutefois noter qu'il y aura dans le cadre des formations, 2 types d'appréciation qualitative à savoir une évaluation directe (à chaud) et une évaluation post formation (à froid) à une temporalité spécifique à chaque type de formation

Type d'évaluation	Description
Evaluation directe	Evaluation « à chaud » de la satisfaction des apprenants. Il s'agit de recueillir les réactions / opinions / l'avis des apprenants par rapport à la formation spécifique qu'ils viennent de bénéficier
	Evaluation des acquis pédagogiques et des apprentissages. Il s'agit d'apprécier les connaissances, techniques ou savoir-faire appris pendant la formation et en fin de formation
Evaluation à froid	Evaluation du transfert en situation professionnelle. Il s'agit d'analyser les acquis pédagogiques et leurs exploitations en situation de travail. Cela permet d'apprécier si le savoir-faire de l'apprenant a évolué ou pas à la formation.
	Evaluation de l'effet de la formation et son utilisation : (i) en situation de travail professionnelle, (ii) sur les performances de la structure dans l'exercice de son rôle, notamment en lien avec l'atteinte des résultats du Portefeuille de coopération entre le Sénégal et la Belgique

3.6 Mécanismes de suivi-évaluation

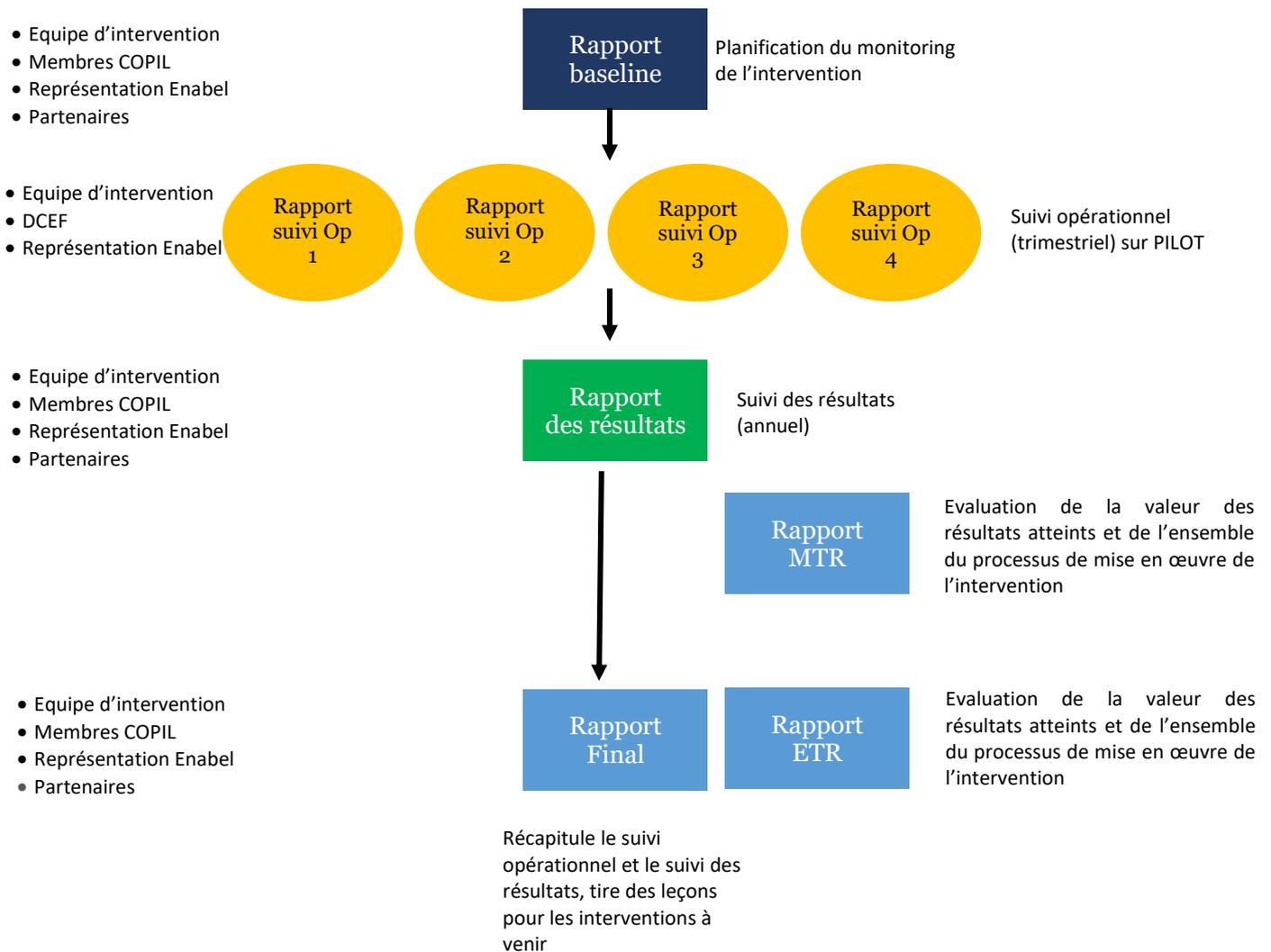
3.6.1. Les besoins en information

Le système de suivi évaluation de l'intervention Tàggat, pour être efficace, doit répondre aux besoins en informations de ces principaux utilisateurs. Ces besoins sont synthétisés dans le tableau ci-dessous par utilisateur :

Utilisateur d'information	Besoins en information
La représentation de Enabel au Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Planification technique et financière • L'état d'avancement de l'intervention • Le suivi des recommandations (COFIL, audit, MTR) • Les résultats obtenus par l'intervention
Le comité de Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Planification technique et financière • L'état d'avancement de l'intervention • Les résultats obtenus par l'intervention
La DCEF	<ul style="list-style-type: none"> • Situation d'exécution trimestrielle (opérationnelle et financière) • Les informations et décisions des différents niveaux d'orientation stratégique et de pilotage opérationnel de l'intervention pour amélioration de la mise en œuvre
Les structures bénéficiaires impliquées dans la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • L'état d'avancement de l'intervention pour la prise de décision, la planification et la redevabilité
L'unité d'exécution de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Informations relatives au suivi opérationnel et au suivi des résultats

La prise en charge des besoins en information de ces différentes parties prenantes se fera à travers la production principalement des rapports suivants : Rapport de démarrage de l'intervention, le rapport baseline, les extraits rapports trimestriels PILOT, les rapports annuels de résultats et le rapport final de l'intervention. Ces différents rapports seront produits par l'équipe d'intervention et approuvés par le Comité de Pilotage (CoPil). Par ailleurs, un rapport de revue à mi-parcours (MTR) et de revue finale (ETR) seront produits de manière indépendante.

Schéma des utilisateurs des informations et supports de reporting



3.6.2. Les organes de pilotage

Le pilotage opérationnel de l'intervention est assuré par l'unité de gestion en collaboration avec la Direction de la Coopération Economique et Financière.

Le pilotage stratégique est assuré par le comité de pilotage (COPIL). Celui-ci se réunit semestriellement sous la Co-Présidence du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération et du Représentant de Enabel (Représentant Résident ou Country Portfolio Manager),

Il a pour mandat de : i) suivre l'état de mise en œuvre des activités du pilier 3 et l'atteinte des résultats ; ii) analyser les contraintes éventuelles et y rechercher des solutions ; iii) valider les programmations annuelles ; iv) suivre la réalisation des engagements mutuels spécifiques aux résultats de l'intervention ; v) valider les propositions d'ajustements stratégiques qui dépassent le niveau technique

En cours d'exécution, des modifications méthodologiques ou stratégiques peuvent être nécessaires, tant du cadre logique que du cadre de suivi-évaluation ou du plan de mise en œuvre (ajouter, modifier, déplacer dans le temps ou supprimer une activité ou un résultat, faire intervenir un nouvel acteur, s'adapter à des changements non prévus du contexte, etc.).

Les modifications d'ordre stratégique relèveront de la responsabilité du COPIL.

3.6.3. Mécanismes de collecte, traitement, analyse des données et diffusion des informations

La collecte des données nécessaires au renseignement des indicateurs et à l'appréciation des progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés se fera conformément à la matrice de monitoring définie. Elle sera mise en œuvre en relation avec les structures bénéficiaires de subsides, d'Accord Spécifiques de Coopération, des entreprises privées bénéficiaires d'études et/ou d'expertises, des maîtres d'œuvre des formations d'études et d'expertises techniques (Consultants, Cabinet/Bureau d'études et d'expertises, de coaching et de formation).

Les prestataires et partenaires devront proposer dans leurs offres de prestations ou services, des méthodes et outils qui permettront de les collecter. Pour certains cas, l'intervention pourrait en proposer au besoin.

En outre, les canevas de rapportage des prestataires et partenaires qui seront proposés par l'équipe de Tàggat vont prendre en compte le renseignement des données liées à ces indicateurs et selon les critères de désagrégation définies.

Par ailleurs, un système de suivi trimestriel des conventions de subsides et de suivi des prestataires sera mis en place afin de s'assurer de la fourniture des données dans les délais et suivant la qualité requise.

Ces données recueillies, consolidées, seront traitées et analysées par l'équipe d'intervention afin de rendre compte des résultats et produire les différents rapports de l'intervention. Les valeurs atteintes par les différents indicateurs seront renseignées dans l'application PILOT d'Enabel.

3.6.4. Le monitoring (suivi) opérationnel

Dans le cadre du suivi opérationnel, Il sera fait une mise à jour complète, tous les trois (03) mois, des informations administratives et financières ainsi que sur les activités, les progrès accomplis, la planification et les risques. Le suivi opérationnel permettra de planifier l'évolution du projet Tàggat et de rendre compte des résultats par rapport à la planification précédente. L'application PILOT de Enabel sera utilisée à cet effet.

Le rapport opérationnel produit permettra d'être vigilants quant aux progrès de l'intervention, aux risques et problèmes qu'elle comporte et aux défis qu'elle peut rencontrer. Il permettra en outre d'agir à temps et de manière appropriée.

Tel que retenu dans la lettre d'entente signé entre Enabel et la DCEF, il sera organisé, des réunions trimestrielles (entre le 15 et le 30 de chaque premier mois du trimestre) de suivi opérationnel et financier de l'intervention Tàggat.

3.6.5. Missions L&S (Learning and Support)

Le « Learning and support », ex backstopping est un processus de renforcement d'une intervention par un coaching continu externe technique/scientifique et stratégique, réalisé à la demande d'un, ou de plusieurs, acteur(s) directement impliqué(s) dans l'intervention. L'objectif est de renforcer le processus local de réflexion commune continue et d'échanger au départ des besoins au niveau local et/ou sectoriel, avec, en ligne de mire, l'atteinte de résultats spécifiques de développement, un apprentissage mutuel, un pilotage stratégique, la promotion de changements comportementaux, l'amélioration de la qualité et un effet multiplicateur.

Les points d'attention lors des missions L&S qui seront conduites au profit de l'intervention Tàggat pourront porter :

Au démarrage de l'intervention, sur la planification de la 1ère année et une revue des principaux partenaires de mise en œuvre ;

Durant la mise en œuvre, sur la réflexion par rapport au déroulement de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention, afin de modifier éventuellement celle-ci ;

En fin de période de mise en œuvre sur les résultats atteints et les enseignements tirés, ainsi que sur la consolidation des processus de capitalisation.

3.6.6. Le monitoring (suivi) des résultats

Le monitoring des résultats de Tàggat a pour objectif de veiller à ce que les résultats soient obtenus par l'optimisation du/de :

- Pilotage stratégique : en suggérant au comité de pilotage des décisions de gestion et en les préparant ; en prenant des décisions à différents niveaux fondées sur des données factuelles et une analyse participative ; en repérant à temps les risques et les problèmes et en préparant des réponses adéquates ;
- L'apprentissage : en favorisant le processus d'apprentissage à partir de l'intervention jusqu'à sa capitalisation au niveau organisationnel (approche ascendante) ;
- La redevabilité (interne et externe) sur les performances de l'intervention via un monitoring des résultats au niveau de l'output et de l'outcome ;
- Partenariat : par la responsabilité mutuelle des résultats ;
- Bilan du processus de développement, de manière à ce que l'équipe d'intervention et les autres acteurs, notamment le partenaire, les équipes fournissant un service « Learning and Support » (L&S) et le donateur, soient informés et comprennent le processus de développement ainsi que les progrès accomplis en direction de l'atteinte des résultats.

Le monitoring des résultats servira d'input direct à l'équipe d'intervention pour la planification de l'intervention et son éventuelle réorientation et favorisera le processus d'apprentissage.

L'équipe d'intervention produira chaque année un rapport de résultats, au terme d'un processus de réflexion participative. Ce rapport constituera un outil stratégique, dans la mesure où il servira à présenter les enseignements tirés, et surtout les actions à mener et les décisions à prendre (recommandations)

NB : La période couverte par le rapport annuel de résultats est : 15 Juillet année n-1 à 14 Juillet année n.

Par exemple : le rapport annuel de résultats de 2020 couvre la période 15 Juillet 2019 à 14 Juillet 2020.

3.6.7. Le monitoring final

Au terme de l'intervention Tàggat et quelques mois après la revue finale, un monitoring final sera réalisé par l'équipe d'intervention. Ce dernier va :

- résumer les résultats obtenus à la fin de la mise en œuvre d'une intervention ;
- documenter les enseignements tirés après une réflexion finale sur le processus de développement tel qu'il s'est déroulé ;
- fournir une vue d'ensemble des informations administratives et financières

Il aura pour objectif de garantir la transmission au partenaire, à la Belgique et à Enabel, des éléments clés de la performance de l'intervention et du processus de développement, ainsi que de veiller à ce qu'ils soient enregistrés dans leur « mémoire institutionnelle ». Cela permet la clôture de l'intervention, la transmission au partenaire et la capitalisation des enseignements tirés.

4. Annexes

4.1. Cadre de résultats révisé de l'intervention Tàggat

Logique d'intervention (Changements visés)	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Source de vérification	Baseline (valeur de référence)	Target (valeur cible)
Outcome (Objectif spécifique) : Les performances des parties prenantes du Portefeuille sont renforcées en phase avec les opportunités sociales et économique dans le pôle territoire du Sine Saloum	I1_Oc : Pourcentage des personnes formées démontrant un changement de comportement, dans l'exercice de leurs fonctions/mandats	Rapports des prestataires Rapports des partenaires : ADIE ; UVS ; APEC (Port d'Anvers) Rapport étude CAP 'Connaissances, Attitudes, Pratiques' de 2020, 2022 et 2024 (en collaboration Interventions 1, 2 et 3)	0%	75%
	I2_Oc : Pourcentage d'organisations partenaires démontrant une performance améliorée	Etude CAP 'Connaissances, Attitudes, Pratiques' de 2020, 2022 et 2024 (en collaboration Interventions 1, 2 et 3)	0%	50%
Output 1 (Résultat 1) : Les compétences des ressources humaines des acteurs du Portefeuille sont renforcées	I1_Op 1 : Nombre de personnes formées (H/F) par secteur ou thématique	Rapports des prestataires et partenaires	0	Thématiques : Entreprenariat et emploi : 100 dont 33 femmes Santé reproductive : 400 dont 132 femmes Genre/numérique : 800 dont 720 femmes
	I2_Op1 : Pourcentage des apprenants ayant amélioré le degré de savoir à la fin de la formation	Rapports de formation Fiches d'évaluation	0%	80% des apprenants ont un meilleur score «post test»

Logique d'intervention (Changements visés)	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Source de vérification	Baseline (valeur de référence)	Target (valeur cible)
	I3_Op1 : Pourcentage des apprenants ayant amélioré leur degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement	Rapports de coaching/ accompagnement des partenaires et prestataires	0%	70%
Output 2 (Résultat 2) : Les compétences managériales et opérationnelles des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar sont renforcées	I1_Op2 : Nombre de cadres et de collaborateurs (H/F) des acteurs portuaires formés dans des thèmes liés à la gestion portuaire	Rapports de formations des prestataires	0	360
	I2_Op2 : Pourcentage des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré le degré de savoir à la fin de la formation	Rapports de formation des prestataires Fiches d'évaluation	0%	80% des apprenants ont un meilleur score «post-test»
	I3_Op2 : Pourcentage des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré le degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement	Rapport de coaching/ accompagnement des partenaires et prestataires	0	70%
Output 3 (Résultat 3) : Les acteurs du Portefeuille bénéficient d'expertises et d'études stratégiques	I1_Op3 : Le taux des études réalisées dans le cadre du développement économique qui ont connues une suite sous forme de nouveaux engagements de capitaux privés pour réaliser des investissements concrets.	PV de restitution des études (sondage à la fin de restitution de chaque Etude)	0%	75%

Logique d'intervention (Changements visés)	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Source de vérification	Baseline (valeur de référence)	Target (valeur cible)
	I2_Op3 : Le taux de satisfaction des demandeurs des expertises au regard des atteintes des objectifs fixés dans les termes de référence	Rapport de fin de mission co-signé par demandeur et expert et validé par RR + grille d'évaluation annuelle	98% Source : PAREE 2 (2013-2018)	99%

4.2. Formulaire d'indicateurs

Pour assurer un bon monitoring des indicateurs, un formulaire a été élaboré pour chacun des indicateurs du cadre de résultats. Ce dernier permet l'opérationnalisation de la matrice de monitoring ainsi que la mesure d'indicateurs, de la même façon, par différentes personnes à différents endroits. En effet, la matrice de monitoring présentée dans ce document ne permet pas à elle seule de fournir suffisamment de détails pour assurer le monitoring des indicateurs.

Les différents formulaires sont présentés ci-après :

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Outcome : Les performances des parties prenantes du Portefeuille sont renforcées en phase avec les opportunités sociales et économique dans le pôle territoire du Sine Saloum
N° Indicateur	I1_OC
Nom de l'indicateur	Pourcentage des personnes formées démontrant un changement de comportement, dans l'exercice de leurs fonctions/mandats
Type d'indicateur	Spécifique Quantitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Proportion de personnes formées démontrant un changement de comportement, dans l'exercice de leurs fonctions/mandats
Raison :	Besoin de mesurer les effets de l'application des acquis de la formation au niveau des bénéficiaires
Désagrégé par :	Région administrative : Fatick ; Kaolack ; Kaffrine ; Autres Région Sexe : H ; F
Calcul/Unité de mesure :	Calcul : Nombre de personnes formées démontrant un changement de comportement dans l'exercice de leurs fonctions/mandats /Nombre total de personnes formées Unité de Mesure : Personnes
Valeur de base :	0%
Valeurs cibles (intermédiaires)	2020 : NA ; 2021 : 75% ; 2022 : 75% ; 2023 : 75% ; 2024 : 75%
Fréquence cible	Annuelle
Valeur cible finale	75%
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	- Rapport des prestataires - Rapports des partenaires (ADIE ; UVS ; APEC (port d'Anvers)) - Rapports Etude CAP 'Connaissances, Attitudes, Pratiques' de 2020, 2022 et 2024 (en collaboration Interventions 1, 2 et 3)
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation des rapports des prestataires et partenaires
Chronogramme de collecte des données :	Fréquence Réelle : Semestrielle
Responsabilités	Responsable de la collecte : Exp IF/DRH Responsable de la consolidation : Corine NIOX/ IM
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	- Mettre en place un système de suivi trimestriel des conventions de subsides et de suivi des prestataires - Une check-list pour s'assurer de la disponibilité des données dans les rapports

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Outcome : Les performances des parties prenantes du Portefeuille sont renforcées en phase avec les opportunités sociales et économique dans le pôle territoire du Sine Saloum
N° Indicateur	I2_OC
Nom de l'indicateur	Pourcentage d'organisations partenaires démontrant d'une performance améliorée
Type d'indicateur	Spécifique Quantitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Proportion d'organisations partenaires pour lesquelles l'intervention a contribué à l'atteinte des résultats
Raison :	Besoin de mesurer les effets de l'application des acquis de la formation au niveau des organisations des bénéficiaires
Désagrégé par	Région administrative : Fatick ; Kaolack ; Kaffrine ; Autres Région
Calcul/Unité de mesure :	Calcul : Nombre d'organisations partenaires où cette amélioration de performance a été notée/ Nombre total d'organisations partenaires du portefeuille et bénéficiaires de Tàggat Unité de Mesure : Unités
Valeur de base :	0%
Valeurs cibles (intermédiaires)	Non
Fréquence cible	1 fois
Valeur cible finale	50%
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	<i>Rapports étude CAP 'Connaissances, Attitudes, Pratiques' de 2020, 2022 et 2024 (en collaboration Interventions 1, 2 et 3)</i>
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation des rapports d'étude CAP
Chronogramme de collecte des données :	Fréquence Réelle : 3 fois
Responsabilités	Responsable de la collecte : Exp IF/DRH Responsable de la consolidation : Corine NIOX/ IM
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Output 1 : Les compétences des ressources humaines des acteurs du Portefeuille sont renforcées
N° Indicateur	I1_Op1
Nom de l'indicateur	Nombre de personnes formées (H/F) par secteur ou thématique
Type d'indicateur	Spécifique Quantitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Effectif de personnes formées (H/F) par secteur ou thématique
Raison :	Mesure de l'output 1 du cadre résultats
Désagrégé par :	Région administrative : Fatick, Kaolack, Kaffrine, Autres Thématique : Santé reproductive ; Entrepreneuriat durable et emploi ; genre/numérique ; Sexe : H, F
Calcul/Unité de mesure :	Calcul : Dénombrer les personnes formées (H/F) par secteur ou thématique Unité e mesure : Personne
Valeur de base :	0
Valeurs cibles (intermédiaires)	Entrepreneuriat et emploi : An 2020 : 0 ; 2021 : 10 ; 2022 : 30 ; 2023 : 50 ; 2024 : 10 Santé reproductive : An 2020 : 0 ; 2021 : 50 ; 2022 : 100; 2023 : 200 ; 2024 : 50 Genre/numérique : An 2020 : 0 ; 2021 : 100 ; 2022 : 300; 2023 : 300 ; 2024 : 100 dont 33%F
Fréquence cible	Annuelle
Valeur cible finale	Thématique entrepreneuriat et emploi :100 dont 33 femmes Thématique santé reproductive : 400 dont 132 femmes Thématique genre/numérique : 800 dont 720 femmes
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	Rapport des prestataires et partenaires
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation des rapports
Chronogramme de collecte des données :	Fréquence Réelle : Trimestriel
Responsabilités	Responsable de la collecte et consolidation : Exp IF/DRH
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	Prendre en compte dans les canevas de rapportage des prestataires et partenaires, le renseignement des données liées à cet indicateur et selon les critères de désagrégation définies. Mettre en place un système de suivi trimestriel des conventions de subsides et de suivi des prestataires.

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Output 1 : Les compétences des ressources humaines des acteurs du Portefeuille sont renforcées
N° Indicateur	I2_Op1
Nom de l'indicateur	Pourcentage des apprenants ayant amélioré le degré de savoir à la fin de la formation
Type d'indicateur	Spécifique Quantitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Proportion d'apprenants ayant amélioré le degré de savoir à la fin de la formation
Raison :	Mesure de l'output 2 du cadre résultats
Désagrégé par :	Sexe : H, F
Calcul/Unité de mesure :	Calcul : Nombre d'apprenants ayant amélioré le degré de savoir à la fin de la formation / Nombre total d'apprenants formés x 100 Unité de Mesure : Personne
Valeur de base :	0%
Valeurs cibles (intermédiaires)	2020 : NA ; 2021 : 80% ; 2022 : 80% ; 2023 : 80% ; 2024 : 80%
Fréquence cible	Annuelle
Valeur cible finale	80%
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	Rapports de formation
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation des rapports
Chronogramme de collecte des données :	Fréquence Réelle : Trimestrielle
Responsabilités	Responsable de la collecte et consolidation : Exp IF/DRH
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	Prendre en compte dans les canevas de rapportage des prestataires et partenaires, le renseignement des données liées à cet indicateur et selon les critères de désagrégation définies. Annexer systématiquement les fiches d'évaluation des apprenants à chaque rapport de formation. Mettre en place un système de suivi trimestriel des conventions de subsides et de suivi des prestataires.

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Output 1 : Les compétences des ressources humaines des acteurs du Portefeuille sont renforcées
N° Indicateur	I3_Op1
Nom de l'indicateur	Pourcentage des apprenants ayant amélioré le degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement
Type d'indicateur	Spécifique Qualitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Proportion d'apprenants ayant amélioré leur degré de compétence technique particulière à la fin de la période d'accompagnement
Raison :	Besoin de mesurer le degré de maîtrise des compétences techniques découlant de la formation et de l'accompagnement
Désagrégé par :	Région administrative : Fatick, Kaolack, Kaffrine, Autres Thématique : Santé reproductive ; Entrepreneuriat durable et emploi ; genre/numérique ; Sexe : H, F
Calcul/Unité de mesure :	Mode de calcul : Nombre d'apprenants ayant amélioré le degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement/ Nombre total d'apprenants accompagnés x 100 Unité de Mesure : Personne
Valeur de base :	0%
Valeurs cibles (intermédiaires)	2020 : NA ; 2021 : 40% ; 2022 : 70% ; 2023 : 70% ; 2024 : 70%
Fréquence cible	Annuelle
Valeur cible finale	70%
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	Rapport de coaching/accompagnement des partenaires et prestataires
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation des rapports
Chronogramme de collecte des données :	Fréquence Réelle : Trimestrielle
Responsabilités	Responsable de la collecte et consolidation : Exp IF/DRH
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	Prendre en compte dans les canevas de rapportage des prestataires et partenaires, le renseignement des données liées à cet indicateur et selon les critères de désagrégation définies. Annexer systématiquement les fiches d'évaluation du savoir-faire des apprenants à chaque rapport de coaching/accompagnement. Mettre en place un système de suivi trimestriel des conventions de subsides et de suivi des prestataires.

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Output 2 : Les compétences managériales et opérationnelles des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar sont renforcées
N° Indicateur	I1_Op2
Nom de l'indicateur	Nombre de cadres et de collaborateurs (H/F) des acteurs portuaires formés dans des thèmes liés à la gestion portuaire
Type d'indicateur	Spécifique Quantitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Effectif de cadres et de collaborateurs (H/F) des acteurs portuaires formés dans des thèmes liés à la gestion portuaire
Raison :	Mesure de l'output 2 du cadre de résultats
Désagrégé par :	Zone portuaire : Kaolack, Ndakhonga, Dakar Sexe : H, F
Calcul/Unité de mesure :	Calcul : Dénombrer les cadres et de collaborateurs (H/F) des acteurs portuaires formés dans des thèmes liés à la gestion portuaire Unité de Mesure : Personnes
Valeur de base :	0
Valeurs cibles (intermédiaires)	2020 : 0 ; 2021 : 15 ; 2022 : 100 ; 2023 : 200 ; 2024 : 45
Fréquence cible	Annuelle
Valeur cible finale	360
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	Rapports de formation des prestataires et partenaires
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation des rapports
Chronogramme de collecte des données :	Fréquence Réelle : Trimestrielle
Responsabilités	Responsable de la collecte et consolidation : Exp IF/DRH
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	Prendre en compte dans les canevas de rapportage des prestataires et partenaires, le renseignement des données liées à cet indicateur et selon les critères de désagrégation définies. Mettre en place un système de suivi trimestriel des conventions de subsides et de suivi des prestataires.

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Output 2 : Les compétences managériales et opérationnelles des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar sont renforcées
N° Indicateur	I2_Op2
Nom de l'indicateur	Pourcentage des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré leur degré de savoir à la fin de la formation
Type d'indicateur	Spécifique Quantitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Proportion d'acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré le degré de savoir à la fin de la formation
Raison :	Mesure d'un résultat du cadre de résultats
Désagrégré par :	Acteur portuaire : Kaolack, Ndakhonga, Dakar Sexe : H, F
Calcul/Unité de mesure :	Calcul : Nombre d'acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré leur degré de savoir à la fin de la formation / Nombre total d'acteurs de ces zones portuaires formés x 100 Unité Mesure : Personnes
Valeur de base :	0%
Valeurs cibles (intermédiaires)	2020 : NA ; 2021 : 80% ; 2022 : 80% ; 2023 : 80% ; 2024 : 80%
Fréquence cible	Annuelle
Valeur cible finale	80%
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	Rapports de formation
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation des rapports de formation
Chronogramme de collecte des données :	Fréquence Réelle : Trimestrielle
Responsabilités	Responsable de la collecte et consolidation : Exp IF/DRH
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	Prendre en compte dans les canevas de rapportage des prestataires et partenaires, le renseignement des données liées à cet indicateur et selon les critères de désagrégation définies. Annexer systématiquement les fiches d'évaluation des apprenants à chaque rapport de formation. Mettre en place un système de suivi trimestriel des conventions de subsides et de suivi des prestataires.

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Output 2 : Les compétences managériales et opérationnelles des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar sont renforcées
N° Indicateur	I3_Op2
Nom de l'indicateur	Pourcentage des acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré le degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement
Type d'indicateur	Spécifique Quantitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Proportion d'acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré le degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement
Raison :	Besoin de mesurer le degré de maîtrise des compétences techniques découlant de la formation et de l'accompagnement
Désagrégé par :	Acteur portuaire : Kaolack, Ndakhonga, Dakar Sexe : H, F
Calcul/Unité de mesure :	Calcul : Nombre d'acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar ayant amélioré le degré de savoir-faire à la fin de la période d'accompagnement/ Nombre total d'acteurs des zones portuaires de Kaolack, Ndakhonga et Dakar accompagnés x 100 Unité de Mesure : Personne
Valeur de base :	0%
Valeurs cibles (intermédiaires)	2020 : NA ; 2021 : 40% ; 2022 : 70% ; 2023 : 70% ; 2024 : 70%
Fréquence cible	Annuelle
Valeur cible finale	70%
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	Rapport de coaching/accompagnement des partenaires et prestataires
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation des rapports de coaching/accompagnement des partenaires et prestataires
Chronogramme de collecte des données :	Réelle : Trimestrielle
Responsabilités	Responsable de la collecte et consolidation : Exp IF/DRH
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	Prendre en compte dans les canevas de rapportage des prestataires et partenaires, le renseignement des données liées à cet indicateur et selon les critères de désagrégation définies. Annexer systématiquement les fiches d'évaluation du savoir-faire des apprenants à chaque rapport de coaching/accompagnement. Mettre en place un système de suivi trimestriel des conventions de subsides et de suivi des prestataires.

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Output 3 : Les acteurs du Portefeuille bénéficient d'expertises et d'études stratégiques
N° Indicateur	I1_ Op3
Nom de l'indicateur	Taux des études réalisées dans le cadre du développement économique qui ont connues une suite sous forme de nouveaux engagements de capitaux privés pour réaliser des investissements concrets
Type d'indicateur	Spécifique Quantitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Proportion des études réalisées dans le cadre du développement économique qui ont connues une suite sous forme de nouveaux engagements de capitaux privés pour réaliser des investissements concrets du Sine Saloum
Raison :	Besoin de mesurer le degré de concrétisation des résultats des études réalisées
Désagrégé par :	Région administrative : Fatick, Kaolack, Kaffrine
Calcul/Unité de mesure :	Calcul : Nombre d'études réalisées dans le cadre du développement économique qui ont connues une suite sous forme de nouveaux engagements de capitaux privés pour réaliser des investissements concrets/ Nombre total d'études réalisées dans le cadre du développement économique x 100 Unité de Mesure : Unité
Valeur de base :	0%
Valeurs cibles (intermédiaires)	Non
Fréquence cible	1 fois
Valeur cible finale	75%
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	PV de restitution de l'Etude (sondage à la fin de restitution de chaque Etude)
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation des PV de restitution
Chronogramme de collecte des données :	Fréquence Réelle : Annuelle
Responsabilités	Responsable de la collecte et consolidation : Exp IF/DRH
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	

FICHE INDICATEUR	
Relation au cadre de résultats	Output 3 : Les acteurs du Portefeuille bénéficient d'expertises et d'études stratégiques
N° Indicateur	I2_Op3
Nom de l'indicateur	Taux de satisfaction des demandeurs des expertises au regard des atteintes des objectifs fixés dans les termes de référence
Type d'indicateur	Spécifique Quantitatif
DESCRIPTION	
Définition précise :	Proportion de demandeurs des expertises satisfaits des services de l'expertise au regard des atteintes des objectifs fixés dans les termes de référence
Raison :	Mesure de l'output 3 du cadre de résultats
Désagrégé par :	Non applicable
Calcul/Unité de mesure :	Calcul : Nombre de demandeurs d'expertises satisfaits des prestations au regard des atteintes des objectifs fixés dans les termes de référence/ Nombre total de bénéficiaires d'expertises x 100 Unité de Mesure : Unité
Valeur de base :	98% (PAREE 2)
Valeurs cibles (intermédiaires)	Non
Fréquence cible	1 fois
Valeur cible finale	99%
PLAN DE COLLECTE DE DONNÉES	
Source :	Rapport de fin de mission co-signé par demandeur et expert et validé par RR + grille d'évaluation annuelle
Collecte de données (Comment ?) :	Exploitation de la grille d'évaluation
Chronogramme de collecte des données :	Fréquence Réelle : Annuelle
Responsabilités	Responsable de la collecte et consolidation : Exp IF/DRH
PROBLÈMES DE QUALITÉ DES DONNÉES	
Évaluation de la qualité des données :	Les offres techniques des prestataires doivent intégrer une grille d'évaluation de la satisfaction des demandeurs par rapport l'expertise proposée. Les grilles d'évaluation cosignées doivent être systématiquement intégrées aux rapports annuels produits par les experts Un dispositif de suivi interne va synthétiser les données afin de fournir annuellement la valeur obtenue par cet indicateur

4.3. Liste des acteurs impliqués dans le processus Baseline.

PRENOMS ET NOMS	FONCTION/ STRUCTURE	E-MAIL
Corine NIOX	Intervention Manager Pilier 3/ Enabel	corine.niox@enabel.be
El Hadji Abdourahim DIOUF	Expert IFDRH Enabel	elhadjiabdourahim.diouf@enabel.be
Seyni THIAM	Conseiller stratégique RR/ Enabel	seyeni.thiam@enabel.be
Luc Diogoye FAYE	Expert S&E / Enabel	lucdiogoye.faye@enabel.be
Ndèye Fandiaye Diao BA	UVS	ndeyefandiaye.diao@uvsedusn
El Hadji Ousmane BA	OP/ ANAM	elhousen39@hotmail.com
El Hadji Aboubacar FAYE	ANAM	elhadjbouba@yahoo.fr
Fatoumata BALDE	CPB/ MENT	fatoumata.balde@numerique.gouv.sn
Astou Wane TALL	Formateur/ADIE/ DSN	astouwane.tall@adie.sn
Adja Tacko BADJI	Project management officer/ ADIE	adjatacko.badji@adie.sn

NB : Les représentants des principaux acteurs ont été impliqués à l'occasion de l'atelier Théorie du changement de l'intervention Tàggat

4.4. Bibliographie

- Document du programme de coopération bilatéral Sénégal-Belge pour la période 2019-2023
- Document narratif théorie du changement de Tàggat
- MoRe Results Partie II : MoRe Results au niveau de l'intervention.
- MoRe Results Volume III : Revue des résultats

4.5. Liste des études complémentaires

Des études CAP (Connaissances Attitudes et Pratiques) seront réalisées afin de disposer de la situation de référence, mais également pour mesurer les progrès accomplis au cours et à la fin de l'intervention.